

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)**

**SEANCE DU 12 AVRIL 2024**

Le douze avril deux mille vingt-quatre,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 Avril 2024

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, NEBOUT Franck, MARTY Didier et CATINOT Isabelle.

Pouvoir(s) : CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric, TEXIER Isabelle à COUSSEAU Jean-Michel, Marlène DEXET à BARBOT Jean-Pierre.

Excusé(e)(s) : BOULLAULT Angèle et BEULZ Loïc

Absent(e)(s) : LASNIER Isabelle

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 16

Secrétaire de séance : COUSSEAU Hervé

**N° 2024-03-02**

**Rapport sur les décisions prises par délégation du conseil :**

Rapporteur : Guy DECELLE, Maire

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'agit de rendre compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération n° 2020-3-5 en date du 23/05/2020 complétée par la délibération n° 2022-02-02 en date du 11/03/2022.

<u>DATE</u>	<u>OBJET DE LA DECISION</u>
10/04/2024	Acceptation devis levé topographique Espace DEFRANCE 1 416.00 € TTC

Au regard des éléments exposés, il est proposé à l'assemblée de prendre acte de ces décisions.

Le Conseil Municipal prend acte.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 17 avril 2024,

Le secrétaire, Hervé COUSSEAU

Le Maire, Guy DECELLE

Certifié exécutoire :

par publication ou notification du ... 18 AVR. 2024 ...

et transmission en Préfecture du ... 18 AVR. 2024 ..



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).